Natura 2000 Plateau de l'Aubrac

Lettre d'information Natura 2000 du site «plateau de l'Aubrac» Juin 2009

Communauté de communes de l'Aubrac lozérien





















Edito

epuis février 2009, l'Aubrac lozérien a adopté la démarche proposée par Na-

Il ne s'agit pas de se voir imposer des Directives européennes usant d'outils réglementaires, mais de s'investir dans un projet territorial conciliant la préservation des écosystèmes et les activités socio-économiques. Nous sommes tous conscients du lien fort existant entre nos activités, qu'elles soient agricoles, touristiques, ou commerçantes et le milieu naturel.

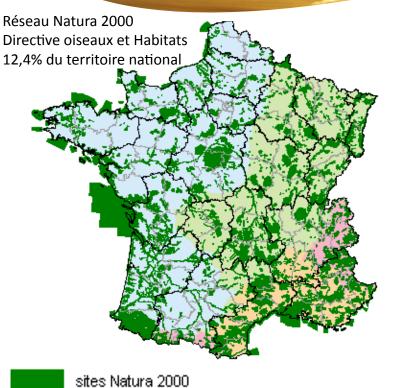
Le réseau Natura 2000 constitue une reconnaissance au niveau européen du caractère exceptionnel de notre territoire. Son objectif est d'encourager les modes de gestion favorables à une bonne conservation des écosystèmes en intégrant l'ensemble des enjeux territoriaux. Les sites déjà en place sur l'Aubrac aveyronnais et cantalien confirment que la concertation, clef de voûte de la démarche peut aboutir à une gestion plus harmonieuse de notre environnement.

Convaincue de l'utilité de la démarche, la communauté de communes de l'Aubrac lozérien, s'est vue confier la maîtrise d'ouvrage pour la réalisation du document d'objectifs. Il s'agit, pendant 18 mois, de réaliser une étude générale du plateau, puis d'identifier les enjeux avant de faire des propositions concrètes de gestion issues de la concertation des acteurs locaux.

Natura 2000 nous donne l'opportunité de travailler ensemble sur un projet de territoire...

Bernard BASTIDE

Président de la communauté de communes de l'Aubrac lozérien



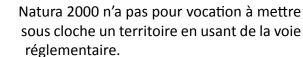
Qu'est-ce que Natura 2000?

Natura 2000 est un réseau européen de sites naturels retenus pour leur biodiversité et leurs intérêts fonctionnels.

Issu de deux directives européennes, «Oiseaux» et «Habitats, faune, flore», l'objectif de ce réseau est de protéger, maintenir et rétablir le fonctionnement de ces écosystèmes en y intégrant les exigences économiques, sociales, culturelles locales.

Ce que n'est pas Natura 2000...

En France, Natura 2000 ne vient pas «interdire». Il ne s'agit pas de réglementer ou restreindre des libertés.





La France a choisi l'adhésion et la contractualisation.

L'Europe a fixé les objectifs et les pays membres adoptent leurs propres méthodes. La France a opté pour une démarche participative des territoires concernés. L'objectif est d'initier ou de s'inscrire dans une dynamique de projet territorial, les acteurs locaux s'investissant dans l'élaboration d'un plan de gestion.

Puisque tous les sites Natura 2000 sont uniques, un document d'objectifs est réalisé pour chacun. Les différents usagers du territoire sont donc invités à participer aux futures réunions thématiques afin d'apporter des solutions concrètes aux problématiques locales.

Après la définition des objectifs et des mesures, des contrats seront signés, avec les gestionnaires volontaires pour une durée de 5 ans.

Domaine Biogéographique

aepartement

région

Atlantique Continental

Alpin

Méditerranéen

Le DOCOB

La première étape, consite à faire un **diagnostic du territoire**, comprenant un inventaire des habitats naturels et des espèces (végétales et animales), ainsi que des aspects socio-économiques. Pendant tout l'été, des écologues vont sillonner la zone d'étude afin d'inventorier, cartographier, et analyser l'état de conservation des écosystèmes. Dans le même temps, les modes de gestion agricole seront répertoriés.

Suite à cette «radioscopie» du territoire, des **réunions thématiques** seront proposées à la fin de l'automne. Ce sera alors à vous, habitants (propriétaires ou ayant-droits) et usagers du territoire, de débattre et d'apporter des solutions. La crédibilité du DOCOB repose en grande partie sur cette étape. Il est nécessaire que vous vous appropriiez la démarche.

Enfin, des cahiers des charges précis à l'intention des gestionnaires du territoire, prenant en compte les particularités locales seront élaborés. Une charte Natura 2000 verra le jour et s'adressera à tous les habitants.

Ces différentes phases seront validées par le **COPIL**, le COmité de PILotage, réunissant les représentants de l'Etat, socio-économiques locaux, élus, associations... Le COPIL, réuni le 10 février dernier, **la communauté de communes de l'Aubrac lozérien** maître d'ouvrage pour l'élaboration du DOCOB. Un chargé de mission a été embauché pour une durée de 18 mois afin de mener ce projet.

Le périmètre

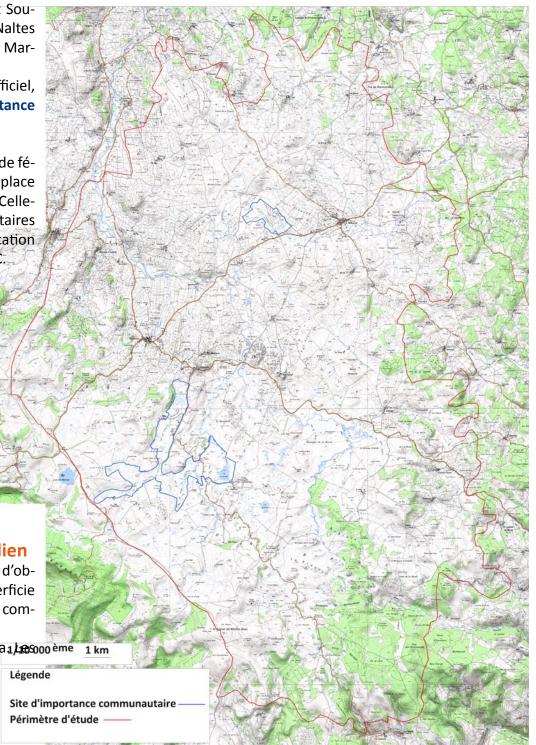
Le site transmis s'étend sur **687ha** autour des lacs de Salhiens, St Andéol, et Souveyrols et du ruisseau de Place-Naltes sur les communes de Nasbinals et Marchastel.

Ce périmètre est le périmètre officiel, identifié comme **Site d'Importance Communautaire (SIC)**

Lors du COPIL (comité de pilotage) de février, il a été décidé de mettre en place une zone d'étude de 28 000 ha. Celleci doit permettre, après les inventaires écologiques de cet été, la justification d'un éventuel élargissement du SIC.

En effet, au terme de l'élaboration du DOCOB, un élargissement du site Natura 2000 pourra être proposé. Cette proposition, qui devra être basée sur des intérêts fonctionnels et patrimoniaux, sera alors examinée par le COPIL, et en cas de validation, transmise à la commission européenne.

Site Natura 2000 "Plateau de l'Aubrac"



Côtés aveyronnais et cantalien

Sur l'Aubrac cantalien, le document d'objectif a été validé en 2001. La superficie du site est de 700 ha, en majorité composée de tourbières.

Le site aveyronnais couvre 7 000 ha1/16000 ème objectifs de gestion, identifiés par le DOCOB (2003) ont permis de passer plus de 50 contrats avec les agriculteurs.

Légende

Légende

Site d'importa Périmètre d'ét

Plateau de l'Aubrac

La démarche Natura 2000



février 2009.

- Désignation de la structure porteuse et du président
- Lancement du diagnostic

novembre 2010

Elaboration du DOCOB <u>18 mois</u>

- Validation diagnostic territorial
- •Lancement des groupes de réflexion

septembre 2010

- Validation du DOCOB
- Lancement de la phase d'animation













L'Aubrac, une richesse patrimoniale hors du commun

Le plateau est depuis longtemps reconnu pour sa richesse floristique et faunistique. Artistes, promeneurs, agriculteurs, tous plébiscitent cette diversité naturelle et ces paysages. Ces grandes étendues sont le fruit du volcanisme, des glaciers et de l'élevage. Depuis plusieurs siècles, les hommes valorisent ces montagnes par le pâturage.

Aujourd'hui, l'Union Européenne souhaite soutenir les modes de gestion favorables à cette biodiversité.

Plusieurs espèces et habitats naturels ont été identifiés sur l'Aubrac comme étant d'intérêt «communautaire» ou «prioritaire». C'est le cas de:

- •la **Loutre**. On a pensé un moment que cet animal avait disparu de France. On sait aujourd'hui qu'il s'est toujours maintenu dans le Massif central et sur... l'Aubrac!
- •l'Ecrevisse à pattes blanches. Cette espèce emblématique de nos ruisseaux est aujourd'hui concurrencée par des écrevisses invasives moins exigentes sur les qualités écologiques du milieu.
- •le **Chabot**. Ce petit poisson, au corps en forme de massue, et grandes nageoires pectorales, vit sur les fonds rocailleux.
- •la Lamproie de Planer. Ce petit poisson qui ressemble à une anguille, a une phase larvaire enfouie dans la vase. De très rares observations ont été faites sur le plateau.
- •la **Mulette perlière**. Ce mollusque pouvant atteindre 100 ans est un bio-indicateur renseignant sur la qualité des eaux. Deux stations sont actuellement connues sur le plateau. Si vous connaissez des sites, n'hésitez pas à prévenir la Communauté de communes.
- •la **ligulaire de Sibérie**. Cette grande plante jaune est relictuelle de l'ère glaciaire. Elle vit dans les milieux humides et frais, pauvres en nutriments.
- •le **flûteau nageant**. Cette plante aquatique rare est encore mal connue, car difficile à identifier.
- •les **zones humides**. D'une grande richesse floristique, ces milieux rendent de grands services à la société en stockant l'eau et en la purifiant.
- •les **nardaies**. Composés de nards raides, ces milieux se trouvent souvent sur les parties sèches au sommet des montagnes.

Pour en savoir plus...

Si vous connaissez des lieux où l'on trouve des plantes ou des espèces intéressantes, si vous avez des questions, etc. N'hésitez pas à contacter le chargé de mission Natura 2000:

François PUECH Maison Charrier à Nasbinals tel. 09.63.20.26.11

Réalisation: Communauté de commune de l'Aubrac lozérien. Droits photo: François Puech